

# BCH

135  
2011

1  
Études



ÉCOLE FRANÇAISE  
D'ATHÈNES



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

BULLETIN  
DE CORRESPONDANCE  
HELLÉNIQUE

**BCH**

**135**

---

2011



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

BULLETIN  
DE CORRESPONDANCE  
HELLÉNIQUE

1  
Études

**BCH**

**135**

---

2011

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

BULLETIN  
DE CORRESPONDANCE  
HELLÉNIQUE

135.1 2011

Comité de rédaction : Alexandre FARNOUX, directeur  
Catherine AUBERT puis Géraldine HUE, responsable des publications

COMITÉ DE LECTURE

Le comité de lecture de l'École française d'Athènes est composé de trois membres de droit et de neuf membres désignés par le conseil scientifique sur proposition du directeur. Sa composition actuelle est la suivante (conseil scientifique de l'École française d'Athènes du 25 juin 2012) :

*Membres  
de droit*

- le directeur de l'École française d'Athènes : Alexandre FARNOUX
- le directeur des études : Arthur MULLER, puis Julien FOURNIER
- le responsable des études sur la Grèce et les Balkans aux époques moderne et contemporaine : Maria COUROUCLI

*Membres  
désignés*

Sont membres désignés des personnalités scientifiques françaises ou étrangères (mais francophones), reconnues et de dimension internationale. Le choix en est fait de manière à assurer la meilleure représentation possible des champs disciplinaires concernés. Leur mandat coïncide avec la durée d'un contrat quinquennal.

- Polyxeni ADAM-VELENI, Directrice du musée archéologique de Thessalonique
- Olivier DESLONDES, Professeur des Universités, Université Lyon 2-Lumière
- Emanuele GRECO, Directeur de l'École italienne d'Athènes
- Jean GUILAINE, Professeur au Collège de France
- Miltiade B. HATZOPOULOS, Directeur de recherche, Directeur du Centre de recherche sur l'Antiquité gréco-romaine (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)
- Catherine MORGAN, Directrice de l'École britannique d'Athènes
- Kosmas PAVLOPOULOS, Professeur à l'Université Harokopio d'Athènes
- Jean-Pierre SODINI, Professeur émérite de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
- Georges TOLIAS, Directeur de recherche en histoire contemporaine, Institut de recherche néo-hellénique (Fondation nationale de la recherche [EIE] - Athènes)

Le comité de lecture fait appel en tant que de besoin à des experts extérieurs.

Révision des normes : EFA, Béatrice DETOURNAY, puis Sophie DUTHION

Traductions en grec : Pavlos KARVONIS

Traductions en anglais : Michael WEDDE

Réalisation en PAO : EFA, Guillaume FUCHS

Impression et reliure : n.v. PEETERS s.a.

© École française d'Athènes, 2013

6, rue Didotou GR - 10680 Athènes www.efa.gr

Dépositaire : De Boccard Édition-Diffusion 11, rue de Médicis F - 75006 Paris www.deboccard.com

ISBN 978-2-86958-254-5

ISSN 0007-4217

*Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.*



## AVIS AUX LECTEURS

### Chronique en ligne

Partageant une longue tradition, l'École française d'Athènes et la British School at Athens diffusent auprès de la communauté scientifique le résultat de l'activité archéologique conduite en Grèce et dans certaines régions du monde hellénique. Depuis 1920, l'École française d'Athènes consacre une partie du *Bulletin de Correspondance hellénique* à la chronique des travaux archéologiques réalisés en Grèce, à Chypre et, selon un rythme bisannuel, dans le Bosphore Cimmérien. De son côté, la British School at Athens compile un bilan annuel similaire, *Archaeology in Greece*, publié en association avec la Society for the Promotion of Hellenic Studies comme partie constitutive des *Archaeological Reports* depuis 1955. Chacune des deux institutions avait un double défi à relever : faire face à une documentation croissante, d'une part ; utiliser des outils plus performants pour mieux faire circuler l'information scientifique et en permettre une meilleure utilisation, d'autre part. — L'École britannique a accepté sans hésitation le projet d'un programme commun que lui a proposé l'École française d'Athènes et les deux institutions ont décidé d'unir leurs efforts, pour proposer depuis la fin de l'année 2009 une *Chronique des fouilles en ligne* consultable sur <http://chronique.efa.gr>.

Outre les articles relatifs à des opérations de terrain ou relevant de l'archéométrie, le second fascicule du *BCH* ne comprend donc plus désormais que les « Rapports sur les travaux de l'École française d'Athènes » proposés par les responsables de missions ou de programmes.

## AVIS AUX AUTEURS

Depuis la parution du *BCH* 130 (2006), les tirages à part sont fournis aux auteurs sous format électronique et sont uniquement destinés à une *utilisation privée*. L'École française d'Athènes conserve le copyright sur les articles, qui ne peuvent donc être mis en accès libre sur quelque base de données ou par quelque portail que ce soit. — L'ensemble de la livraison sera disponible sur le portail *Persée* trois ans après sa parution ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)).





## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

---

Denis GUILBEAU, Burçin ERDOĞU <i>Des « lames de Karanovo » dans le site néolithique d'Uğurlu (île de Gökçeada, Turquie)</i> .....	1-19
Sylvie MÜLLER CELKA, Tobias KRAPF, Samuel VERDAN <i>La céramique belladique du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Érétrie (Eubée)</i> .....	21-61
Maria ANASTASIADOU, Maia POMADÈRE <i>Le sceau à « la figure féminine aux bras levés » du secteur Pi de Malia</i> .....	63-71
Maurizio DEL FREO, Julien ZURBACH <i>La préparation d'un supplément au Recueil des inscriptions en linéaire A. Observations à partir d'un travail en cours</i> .....	73-97
Raphaël JACOB <i>Note de sculpture archaïque : raccords récents au musée de l'Acropole</i> .....	99-117
Christina VLASSOPOULOU <i>La double offrande de Lysias et Évarchis recomposée au musée de l'Acropole</i> .....	119-135
Isabelle TASSIGNON <i>Une tête exceptionnelle de koré trouvée au palais d'Amathonte</i> .....	137-161
Georgia ARISTODEMOU <i>Theatre Façades and Façade Nymphaea. The Link between</i> .....	163-197
Jean-François BOMMELAER <i>Delphica 3. Le monument des « Navarques »</i> .....	199-235
Charles DOYEN <i>Le salaire de Dexios. Retour sur la frappe du nouvel amphictionique</i> .....	237-259
Christophe FLAMENT, Patrick MARCHETTI <i>Un trésor monétaire « tardif » (VI<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s.) découvert à Argos</i> .....	261-281
Panagiotis KONSTANTINIDIS <i>Un relief tardo-romain de Mélos au Musée national archéologique d'Athènes</i> .....	283-311

Platon PÉTRIDIS	
<i>D'un bout du golfe à l'autre : les lampes corinthiennes découvertes à Delphes</i> .....	313-349
Catherine VANDERHEYDE, Walter PROCHASKA	
<i>Le marbre en Bulgarie à la période byzantine :</i> <i>l'apport de l'étude des sculptures architecturales de Sozopol</i> .....	351-375
Véronique FRANÇOIS, Akın ERSOY	
<i>Fragments d'histoire :</i> <i>la vaisselle de terre dans une maison de Smyrne au XVIII<sup>e</sup> s.</i> .....	377-419

# D'un bout du golfe à l'autre : les lampes corinthiennes découvertes à Delphes

Platon PÉTRIDIS\*

**RÉSUMÉ** Les lampes corinthiennes des 1<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. découvertes à Delphes proviennent essentiellement des nécropoles et de quelques contextes urbains fouillés systématiquement dans les années 1990. Elles constituent une preuve directe des rapports entre Delphes et la capitale de l'Achaïe, Corinthe, rapports qui n'ont pas eu de suite après le III<sup>e</sup> s. Ces lampes portent toutes les caractéristiques techniques du type (forme, mode de fabrication, pâte) et se distinguent par une certaine variété dans le décor des médaillons, inspiré par la mythologie ou par la vie quotidienne. Quatorze noms de potiers ont été recensés sur les bases conservées. Plus d'un siècle après une très brève publication par Perdrizet et quarante ans après les articles fondamentaux sur les lampes corinthiennes de Bruneau, l'approche de ce corpus sous un prisme nouveau nous offre l'occasion de reprendre la discussion sur la morphologie, sur les ateliers et surtout sur les villes où ce type de lampes était produit ; elle nous permet aussi une nouvelle interprétation du décor de plusieurs de ces lampes.

**ΠΕΡΙΛΗΨΗ** Από τη μία άκρη του Κορινθιακού κόλπου στην άλλη: τα κορινθιακά λυχνάρια που βρέθηκαν στους Δελφούς

Τα κορινθιακά λυχνάρια των 1<sup>ου</sup>-3<sup>ου</sup> αι. μ.Χ. που βρέθηκαν στους Δελφούς προέρχονται κυρίως από τάφους και από αστικά κτήρια που είχαν ανασκαφεί συστηματικά στη δεκαετία του 1990. Αποτελούν ένδειξη των άμεσων εμπορικών σχέσεων που συνέδεαν τους Δελφούς με την πρωτεύουσα της Αχαΐας, Κόρινθο. Οι σχέσεις αυτές διακόπηκαν μετά τον 3<sup>ο</sup> αι. μ.Χ. Τα λυχνάρια αυτά φέρουν όλα τα τεχνικά χαρακτηριστικά του τύπου (σχήμα, τρόπο κατασκευής, πήλο) και διακρίνονται από μια σχετική ποικιλία στο διάκοσμο των μεταλλίων εμπνευσμένο από τη μυθολογία ή την καθημερινή ζωή. Στις βάσεις που διατηρήθηκαν αναγνωρίζουμε τις υπογραφές δεκατεσσάρων λυχνοπoiών. Περισσότερο από έναν αιώνα μετά την πολύ σύντομη δημοσίευση ορισμένων από αυτά τα λυχνάρια από τον Perdrizet και σαράντα χρόνια μετά τα δύο θεμελιώδη για την έρευνα του τύπου άρθρα του Bruneau, εξετάζουμε αυτή την ομάδα υπό μία νέα οπτική η οποία μας επιτρέπει να επαναδιαπραγματευτούμε θέματα μορφολογίας, εργαστηρίων και κυρίως τόπων παραγωγής και να επιχειρήσουμε μια νέα ερμηνεία του διακόσμου τους.

**SUMMARY** *From one end of the gulf to the other: the Corinthian lamps discovered at Delphi*

The Corinthian lamps dating from the 1<sup>st</sup>-3<sup>rd</sup> c. AD discovered at Delphi come mainly from the necropoleis and some urban contexts systematically excavated at the 1990's. They constitute a direct proof of the commercial relations between Delphi and the capital of the province of Achaia, Corinth. These relations stopped after the 3<sup>rd</sup> c. AD. The lamps presented here bear all the technical characteristics of the type (form, fabrication process, clay); various scenes inspired by the mythology and every-day life are illustrated on the discs. Fourteen names of potters have been identified on the preserved bases. More than a century after a short publication by Perdrizet and forty years after the fundamental articles on Corinthian lamps by Bruneau, the presentation of this corpus under a new point of view gives us the opportunity for a renewed discussion on the form, the workshops and the towns where this type was produced; it also allows a reinterpretation of the decoration of several of these lamps.

\* Université d'Athènes, département d'Archéologie et d'Histoire de l'art. Recherche effectuée dans le cadre des travaux de l'École française d'Athènes à Delphes.

Abréviations bibliographiques :

BAILEY 1988 = D. BAILEY, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum* III.

BRONEER 1930 = O. BRONEER, *Corinth. Results of Excavations Conducted by the American School of Classical Studies at Athens*, IV, 2. *Terracotta Lamps*.

BRONEER 1977 = O. BRONEER, *Isthmia. Excavations by the University of Chicago under the Auspices of the American School of Classical Studies at Athens*, III. *Terracotta Lamps*.

BRUNEAU 1971 = Ph. BRUNEAU, « Lampes corinthiennes », *BCH* 95, p. 437-501.

BRUNEAU 1977 = Ph. BRUNEAU, « Lampes corinthiennes (II) », *BCH* 101, p. 249-295.

PERDRIZET 1908 = P. PERDRIZET, *FD V, Monuments figurés : petits bronzes, terres cuites, antiquités diverses*.

PERLZWEIG 1961 = J. PERLZWEIG, *The Athenian Agora. Results of the Excavations Conducted by the American School of Classical Studies at Athens*, VII. *Lamps of the Roman Period, First to Seventh Century after Christ*.

PÉTRIDIS 1992 = Pl. PÉTRIDIS, « Les lampes corinthiennes de Kritika », *BCH* 116, p. 649-671.

## INTRODUCTION

La présence de céramique corinthienne à Delphes à l'époque romaine ne constitue pas une surprise dans un contexte historique et économique favorable au développement du commerce, et avec une telle proximité géographique entre Delphes et Corinthe ou, plus généralement le Péloponnèse du Nord, comme nous le verrons plus bas. Corinthe, par son rôle de capitale de la région et de ville portuaire, devait contrôler la diffusion, non seulement de ses propres produits céramiques, mais aussi de céramiques importées, comme les sigillées ou les lampes africaines<sup>1</sup>.

C'est plutôt le nombre relativement restreint de lampes corinthiennes des I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. découvertes à Delphes qui nous surprend, pour un produit si largement diffusé et pour une ville comme Delphes, dotée d'un sanctuaire encore vivant à la période romaine. Il ne s'agit en effet que d'une dizaine de lampes en bon état de conservation et de quelques dizaines de fragments. Cette faible présence de lampes corinthiennes à Delphes ne peut s'expliquer que par le très petit nombre de contextes de cette période systématiquement fouillés. Les lampes complètes ont été découvertes dans les fouilles anciennes des deux nécropoles de Delphes (Est et Ouest), d'où vient également un certain nombre de lampes fragmentaires. Quelques-unes de ces lampes ont d'abord été publiées par P. Perdrizet en 1908<sup>2</sup>, sans que leur origine corinthienne ait été reconnue à l'époque. Une présentation plus exhaustive en a été faite par Ph. Bruneau, parmi d'autres lampes corinthiennes, dans deux articles très importants pour l'étude de ce type, publiés dans les *BCH* de 1971<sup>3</sup> et de 1977<sup>4</sup> respectivement. Je vais reprendre ici leur étude et ajouter des parallèles publiés après la parution des articles de Ph. Bruneau, pour tenter une relecture de certaines signatures, mais surtout afin d'insister sur des détails passés inaperçus et de donner, éventuellement, une interprétation différente des sujets représentés. Des exemplaires jusqu'à présent inédits vont être ajoutés à ce corpus ; ils sont tous fragmentaires, mais complètent les différentes variantes du type proposées par le premier chercheur qui étudia les lampes corinthiennes, O. Broneer<sup>5</sup>, et nous offrent l'occasion de remarques intéressantes ; ils proviennent tous de deux fouilles systématiques menées par l'École française d'Athènes entre 1990 et 1997 sur les monuments appelés « Agora romaine » et « Villa au Sud-Est du Péribole<sup>6</sup> ».

1. Pl. PÉTRIDIS, *FDV 4, La céramique protobyzantine de Delphes. Une production et son contexte* (2010), p. 139.
2. PERDRIZET 1908, p. 188-194.
3. BRUNEAU 1971 ; pour les lampes découvertes à Delphes, voir p. 460-479 et fig. 18-40.
4. BRUNEAU 1977 ; pour les lampes de Delphes, voir p. 251-252, 275-277 et fig. 23-26.
5. BRONEER 1930, p. 90-102. Dans la classification de Broneer, les lampes romaines qui nous intéressent ici constituent le type XXVII. Ce type est subdivisé en quatre variantes selon la décoration du bandeau et du médaillon. Une cinquième variante a été ajoutée par Broneer dans sa publication des lampes d'Isthmia.
6. Pour les rapports relatifs à la fouille de ces deux monuments, voir V. DÉROCHE, *BCH* 115 (1991), p. 700-702 ; *id.*, *AD* 46 (1991) B1 *Χρονικά*, p. 202-203 ; V. DÉROCHE, Pl. PÉTRIDIS, *BCH* 116 (1992),

## I. DES LAMPES CORINTHIENNES EN GÉNÉRAL

Les lampes corinthiennes constituent un groupe homogène, assez bien localisé et circonscrit dans le temps<sup>7</sup>. Produites dans une ville dotée d'une grande tradition de céramique locale, mais aussi dans un contexte politique et artistique exceptionnel<sup>8</sup>, elles se distinguent aisément des lampes antérieures<sup>9</sup> ou contemporaines, mais surtout de celles qui ont suivi, par la finesse de leur pâte et la haute qualité de leur exécution.

L'origine de leur forme et de certaines caractéristiques techniques peut être recherchée aussi bien dans les lampes en métal que dans les lampes en terre cuite comme celles appelées « à marque de fabrique » ; les lampes corinthiennes font toutefois preuve d'une inspiration artistique originale étroitement liée à la période dite « renaissance de l'ère d'Hadrien ».

Faites d'une pâte de couleur chamois avec peu de particules de mica, elles ont une surface poreuse et lisse, presque savonneuse. Les moules utilisés pour leur fabrication étaient soit en argile, soit en plâtre<sup>10</sup>. Leur corps a la forme d'un hémisphère tronqué aboutissant à un bec faiblement proéminent et légèrement ogival. La partie supérieure du bec est, dans la plupart des cas, de forme trapézoïdale, et elle est séparée du bandeau par deux sillons profonds. L'anse, verticale et perforée, est sillonnée par des rainures moulées qui s'interrompent souvent près du point de jonction de la valve supérieure avec la valve inférieure, pour continuer plus bas. On rencontre parfois trois rainures sur la partie supérieure et deux sur la partie inférieure ; cette dernière partie peut également être dépourvue de rainures. Souvent, les rainures aboutissent à un « x » incisé. Parfois aussi, des sillons profonds séparent l'anse du corps et du bandeau. Le bandeau peut être uni, mais le plus souvent il est décoré d'une bordure d'oves, d'un motif végétal constitué de grappes de raisin et de branches (motif de la vigne) et, plus rarement, de feuilles obliques. Dans certaines variantes du type, le bandeau est symétriquement coupé par deux protubérances rectangulaires qui trahissent un surmoulage à partir d'une lampe

---

p. 709-711 ; *eid.*, *AD* 47 (1992) B1 *Χρονικά*, p. 218-220 ; *eid.*, *BCH* 117 (1993), p. 641-644 ; *eid.*, *AD* 48 (1993) B1 *Χρονικά*, p. 223-225, pl. 72 ; *eid.*, *BCH* 118 (1994), p. 423-428 ; V. DÉROCHE, Pl. PÉTRIDIS, A. BADIE, *BCH* 119 (1995), p. 649-650 ; *BCH* 120 (1996), p. 847-851 et 121 (1997), p. 754-755 ; *eid.*, *AD* 52 (1997) B2 *Χρονικά*, p. 451-452, pl. 176 ; *eid.*, *BCH* 122 (1998), p. 543-547.

7. BRUNEAU 1971, p. 438.

8. C'est alors que des cités comme Athènes et Corinthe connaissent, à la suite de faveurs impériales, un nouvel élan économique et artistique. Le flot de privilèges dont l'empereur Hadrien dota les villes grecques provoqua, semble-t-il, le retour des artistes dans leurs villes natales et réorienta leur intérêt vers leurs propres traditions esthétiques.

9. BRONEER 1930, p. 95.

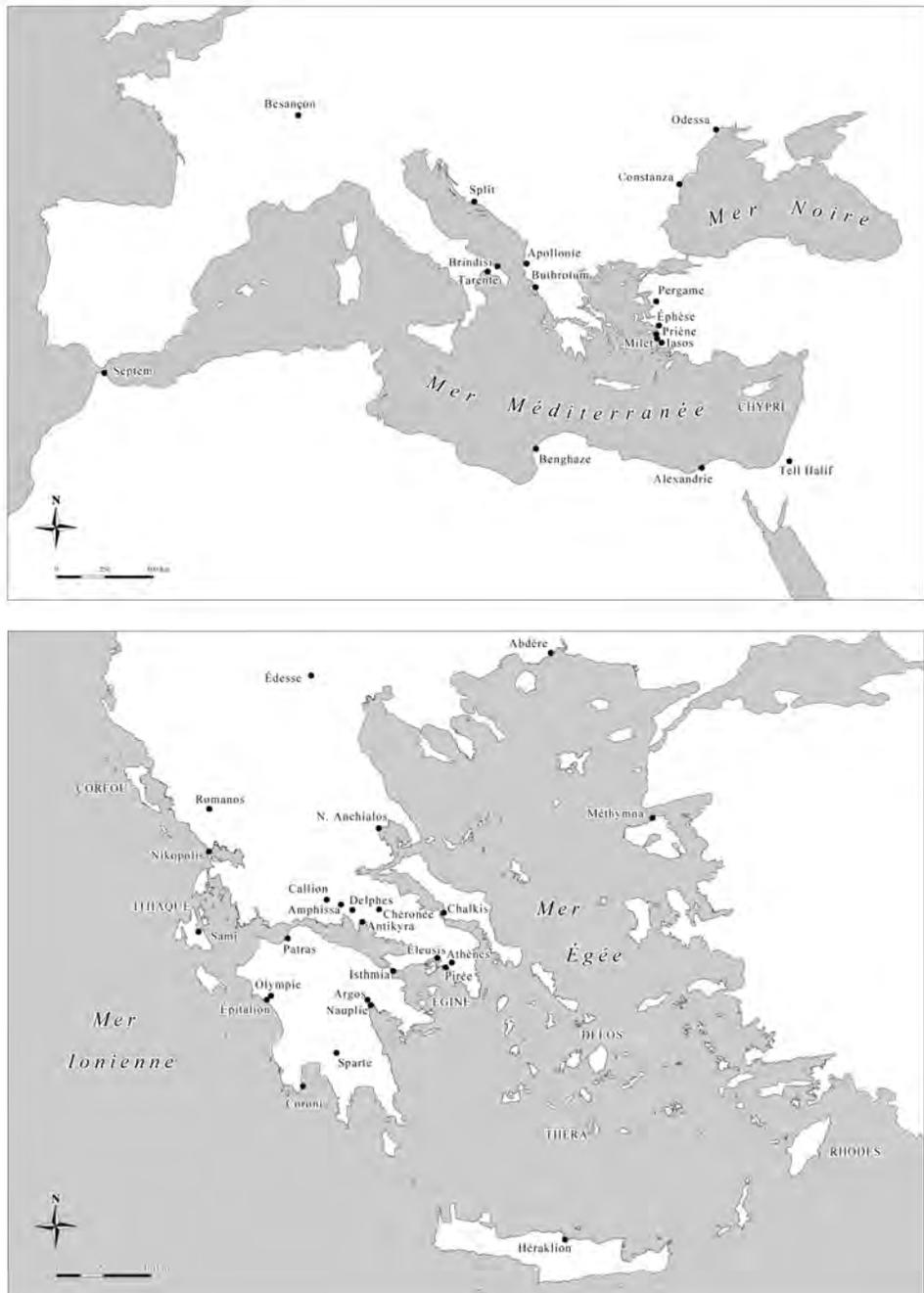
10. C'est aux petites boursouflures (« perles ») sur la surface de la lampe que l'on reconnaît l'utilisation de moules en plâtre : elles sont dues aux bulles d'air emprisonnées dans les parties creuses de l'archétype lors du coulage du plâtre.

métallique pourvue d'anses latérales. Le médaillon est concave, habituellement muni d'un seul trou d'alimentation, au centre dans le cas où les décors s'organisent autour de lui ou excentré si le décor l'exige. Un deuxième trou (d'évent), plus petit, se retrouve entre le médaillon et le bec. L'espace entre le bandeau et le médaillon est occupé par un bourrelet, plat ou concave selon les cas, bordé de deux sillons circulaires. Le médaillon est rarement uni. Il peut présenter des rayons – motif ornemental très courant – ou d'autres motifs géométriques ou végétaux, ainsi que des scènes figurées d'une originalité et d'une variété impressionnantes : les thèmes vont des représentations de divinités locales ou de sujets mythologiques aux symplegmata érotiques et aux images obscènes, en passant par les scènes du cirque. La base des lampes est plate, sans anneau proéminent. La signature, en général considérée comme incisée avant cuisson<sup>11</sup> et toujours présente sur le dessous, est, sauf exception, entourée d'un sillon (rarement deux) circulaire. Sur plusieurs exemplaires en revanche, des « perles » dans les sillons des lettres trahissent une signature moulée : le moule reproduit mécaniquement une signature gravée à l'origine sur l'archétype<sup>12</sup>.

Leurs dimensions ne dépassent pas en général les 0,110 m de longueur et les 0,090 m de largeur, tandis que leur hauteur est de 0,030 m (anse non comprise). La seule exception est constituée par une rare variante du type<sup>13</sup> dont les exemplaires peuvent atteindre les 0,180 m de longueur.

Il est généralement admis que ces lampes apparaissent au tournant du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>14</sup> et que leur développement se situe dans les trois premiers quarts de ce siècle. C'est à cette période qu'elles envahissent les marchés des autres cités grecques et de tout le monde gréco-romain (**fig. 1**)<sup>15</sup>. Leur expansion et leur grande popularité

11. BRONEER 1930, p. 90; BRUNEAU 1971, p. 442; M.-Chr. HELLMANN, *Lampes antiques de la Bibliothèque nationale, I. Collection Froehner* (1985), p. 26.
12. PÉTRIDIS 1992, p. 650. Dans le même article, une brève synthèse sur la diffusion du type, l'origine des potiers, le fonctionnement des ateliers et l'usage funéraire de ces lampes.
13. BRONEER 1977, à partir de la p. 70; BRUNEAU 1971, p. 483, fig. 46 (lampe 46).
14. PERLZWEIG 1961, p. 8.
15. PÉTRIDIS 1992, p. 664-667, n. 55-98 et fig. 19 et 20 (cartes illustrant la diffusion de ces lampes en Grèce propre et en dehors de celle-ci). Depuis la publication de cet article, des lampes corinthiennes ont été découvertes sur d'autres sites, à savoir Éleusis, Abdère, Théra et Ithaque en Grèce, Iasos en Asie Mineure, Odessa en Ukraine, Tell Halif en Israël et Septem en Afrique du Nord, sur le détroit de Gibraltar. Ces dernières constituent sans doute, avec un groupe de bols corinthiens moulés, les exportations corinthiennes les plus occidentales du bassin méditerranéen (je tiens à remercier à ce propos le Prof. D. Bernal Casasola qui m'a informé de cette découverte). Quant aux lampes de Besançon, elles proviennent très probablement d'Italie. Plusieurs collections et musées européens abritent également des lampes corinthiennes, la Bibliothèque nationale à Paris par exemple (cf. M.-Chr. HELLMANN [n. 11], p. 26-34; *ead.*, *Lampes antiques de la Bibliothèque nationale, II. Fonds général. Lampes préromaines et romaines* [1987], p. 84-86) et le British Museum à Londres (cf. H. B. WALTERS, *Catalogue of the Greek and Roman Lamps in the British Museum* [1914]; BAILEY 1988).



**Fig. 1.** — Diffusion des lampes corinthiennes (dessin L. Fadin, EFA)

suscitent en même temps une vague d'imitations par des ateliers locaux, le cas d'Athènes étant le plus remarquable. Elles continuent à être fabriquées jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>, mais elles perdent leur place prépondérante sur le marché dès les premières décennies de ce siècle, remplacées par les produits attiques. Dater plus précisément chaque exemplaire à l'intérieur des deux siècles de leur production reste problématique. Les critères morphologiques établis d'abord par O. Broneer<sup>17</sup>, ensuite par J. Perlzweig<sup>18</sup> qui ont servi jusqu'à présent à discerner les productions anciennes des autres sont parfois contradictoires<sup>19</sup>. C'est plutôt la qualité de la pâte et de l'exécution qui pourrait servir de critère de datation, les produits moins fins étant en général considérés comme plus tardifs.

Une polémique quant au lieu de fabrication des « originaux » de ce type est née en 1994 à propos de la thèse de doctorat de M. Pétropoulos publiée par la suite, en 1999<sup>20</sup>. L'auteur déduisit de ses découvertes dans deux ateliers de lampes à Patras et au Lychnomanteio (l'Oracle des lampes) de la même ville que c'était à Patras et non à Corinthe que ce type de lampes avait été inventé et principalement fabriqué, et proposa le changement d'appellation de cette production<sup>21</sup>. A. Karivieri dans son livre de 1996 sur l'industrie de lampes attiques<sup>22</sup> et moi-même dans un article paru en 2000<sup>23</sup>, et dans un autre plus récent<sup>24</sup>, avons argumenté contre cette thèse.

Je ne reprendrai pas ici en détail ma démonstration qui prouve qu'à Patras nous sommes plutôt devant une industrie très développée où l'on fabriquait essentiellement des « contrefaçons » de lampes de type Broneer XXVII<sup>25</sup> ou tout simplement des produits bas de gamme de ce type, vendus à un prix sans doute inférieur ; un très grand nombre de ces lampes ne servait pas à des fins domestiques, mais était destiné à être

16. PERLZWEIG 1961, p. 8.

17. BRONEER 1930, p. 92, 95, 96.

18. PERLZWEIG 1961, p. 8.

19. Voir *infra*, commentaire sur la lampe 33 ; voir aussi PÉTRIDIS 1992, p. 661, lampe 12.

20. M. PÉTROPOULOS, *Ta ergasτήρια των ρωμαϊκών λυχνοντιών της Πάτρας και το Λυχνονμαντείο* (1999).

21. *Ibid.*, p. 142.

22. A. KARIVIÉRI, *The Athenian Lamp Industry in Late Antiquity, Papers and Monographs of the Finnish Institute at Athens* 5 (1996), p. 32-33 et 126.

23. Pl. PÉTRIDIS, « Échanges et imitations dans la production des lampes romaines et paléochrétiennes en Grèce Centrale », dans Fr. BLONDÉ, A. MULLER (éds), *L'artisanat en Grèce ancienne. Les productions, les diffusions. Actes du Colloque de Lyon, 10-11 décembre 1998, UL3 Travaux et Recherches* (2000), p. 241-250 et plus particulièrement p. 243-246.

24. Pl. PÉTRIDIS, « Ρωμαϊκά και Προτοβυζαντινά εργαστήρια κεραμεικής στον ελληνικό χώρο », dans D. PAPANIKOLA-BAKIRTZI, D. KOUSOULAKOU (éds), *Κεραμική της Ύστερης Αρχαιότητας από τον ελληνικό χώρο, 3<sup>ος</sup>-7<sup>ος</sup> αι. μ.Χ.* (2010), p. 81-96.

25. L'exemple des six signatures qui paraphrasent le nom connu d'Onisimos (M. PÉTROPOULOS [n. 20], p. 118 et pl. 64) est caractéristique.

dédié au *Lychnomanteio*. Parmi les autres lampes, de meilleure qualité, neuf seulement sont incontestablement de production locale. Sur ces neuf lampes, nous ne recensons que deux signatures inconnues à Corinthe. Le nombre élevé de soixante-huit signatures recensées à Patras, qui a été comparé aux soixante-quatre signatures recensées à Corinthe même, est donc trompeur : trente-deux de ces signatures se rencontrent également à Corinthe et parmi les trente-six autres, celles des ateliers locaux de Patras, inconnues des autres sites, un grand nombre correspond plutôt à des exemplaires de qualité inférieure ; ces dernières ne peuvent pas, par conséquent, être étudiées au même titre que les lampes « corinthiennes » de bonne qualité qui ont connu un succès commercial extraordinaire.

La découverte des ateliers de Patras nous offre indiscutablement la certitude d'une production locale dans une ville du Péloponnèse du Nord. Or, le très grand nombre de signatures recensées sur des lampes de bonne qualité et les centaines d'exemplaires découverts à Corinthe plaident pour que l'on attribue à la capitale de la province, et non à Patras, le titre du plus grand centre de production de ce nouveau type. L'existence incontestable d'ateliers de lampes « corinthiennes » à Patras m'a permis, dans les articles cités ci-dessus, de proposer un schéma nouveau où Corinthe n'avait peut-être pas l'exclusivité de la production de ce type, et où étaient à l'œuvre non pas seulement des ateliers indépendants, mais des chaînes d'ateliers installées dans des villes différentes du Péloponnèse du Nord<sup>26</sup>. Nous passons donc d'une production à *échelle locale* à une production à *échelle régionale*. Le contrôle de cette production devait être entre les mains de gros propriétaires d'ateliers dont certains étaient sans doute, au tout début, d'origine italienne, d'où le nombre important de noms latins figurant sur les lampes.

Cette industrie a connu, comme toute entreprise à succès commercial important, un grand nombre d'imitations, fabriquées soit dans la région même du Péloponnèse, soit dans d'autres villes. Outre les officines falsifiant le nom du potier Onisimos à Patras même, des imitations ont également été localisées à titre d'exemple à Argos<sup>27</sup>, à Sparte<sup>28</sup> et à Chalkis<sup>29</sup>. Avec les premiers signes du déclin de l'industrie péloponnésienne, certains ateliers se sont déplacés en Attique, apportant avec eux des archétypes, des moules et un savoir-faire important, donnant ainsi un nouvel élan à l'industrie attique. C'est de cette façon que s'explique par exemple le cas de Preimos, signataire de lampes provenant de Corinthe, Patras et Athènes. Un autre cas très intéressant est celui que je discuterai ci-dessous à propos de la lampe **24**, car il pourrait suggérer l'existence d'un atelier corinthien à Chypre!

26. Partout où les gisements d'argile permettaient la fabrication d'une pâte de la même apparence.

27. A. BOVON, *Lampes d'Argos, Ét Pélop V* (1966), p. 45.

28. BRONEER 1977, p. 94.

29. A. SAMPSON, *AD 30* (1975), p. 140-147, pl. 79e et 81 b; *id.*, « Ένα κεραμεικό εργαστήριο στη Χαλκίδα της Ρωμαϊκρατίας », *Ανθρωπολογικά και αρχαιολογικά χρονικά 2* (1987), p. 73-131.

## II. DES LAMPES CORINTHIENNES DE DELPHES

Les lampes et les fragments qui vont être étudiés ci-dessous s'inscrivent dans les normes techniques décrites plus haut, à quelques exceptions près. Le nombre total est relativement restreint et leur conservation même n'est qu'un événement fortuit; il serait donc inutile d'en tirer des conclusions sur la fréquence des différentes variantes du type Broneer XXVII.

La couleur de leur pâte va du beige plus ou moins rosâtre<sup>30</sup> (5YR 7/3, 7.5YR 7/4 ou 8/4) ou jaunâtre (10YR 8/4 ou 7/3) au jaune rougeâtre (7.5YR 7/6 ou 8/6) et au marron très pâle (10YR 8/4) avec quelques variations (par exemple 10YR 6/2, 5YR 7/2, 7.5YR 6/4, 2.5Y 7/4), dues surtout aux conditions de cuisson, en général très soignée et homogène. La surface extérieure varie du blanc rosâtre (7.5YR 8/2) au gris-marron pâle (10YR 6/2), mais elle est dans la plupart des cas très proche de la couleur de la pâte.

Trente des quarante-neuf exemplaires sont sûrement tirés de moules en plâtre (**1, 3-7, 9-12, 15-32, 36, 45**) comme l'indiquent les petites « perles » d'argile dans les oves, les sillons de l'anse, les rainures et les cavités du décor ou les signatures<sup>31</sup>. Pour les autres, l'éventualité d'une fabrication dans des moules en plâtre n'est pas exclue, mais les parties conservées sont souvent trop petites pour qu'on puisse se prononcer avec certitude sur le matériau de l'outil de reproduction. Partout où elle est conservée, la suture entre le dessus et le dessous de la lampe a été lissée au moyen d'un ébauchoir dont les traces sont encore visibles.

Sur les anses répertoriées, vingt-deux sont bifides et deux seulement trifides (**1** et **7**). Une autre est décorée dans sa partie inférieure de cercles imprimés (**49**). Une des bifides enfin, montre, en plus des rainures verticales, des hachures horizontales parallèles, le tout formant un décor d'échelle (**47**). Il est intéressant de noter, pour comprendre le processus de fabrication, que sur une anse les rainures moulées ont été retracées avec un outil, le moule étant sans doute trop usé à cet endroit-là (**36**).

Parmi les bandeaux conservés, un est décoré de feuilles obliques (**8**), cinq sont unis (**15-17, 32, 48**), dix-neuf sont ornés d'oves et six portent un décor de feuilles de vigne (**9-14**). Dans tous les cas, les oves semblent mécaniquement reproduits au moulage comme le prouvent les « perles » dans leurs cavités.

Ces dernières lampes associent, comme il est normal pour des lampes de la variante XXVII B de Broneer, le motif de la vigne sur le bandeau avec des rayons sur le médaillon. Les oves sur le bandeau sont associés soit à un motif rayonnant sur le médaillon (variante Broneer XXVII A), soit à une scène figurée, un animal ou un objet (variante Broneer XXVII C).

30. Les références chromatiques utilisées ci-dessous et dans le catalogue sont celles de la Munsell Soil Color Chart.

31. Voir n. 10.

Les bourrelets sont aplatis sur les fragments aux médaillons décorés de scènes figurées ou d'objets, et plutôt concaves sur ceux portant des motifs rayonnants.

Les signatures recensées sur les lampes corinthiennes découvertes à Delphes sont celles des potiers Aktaios, Antonios, Épagathos, Épiktitos, Kallistos, Karpophoros (?), Markos, Minikios, Olympianos<sup>32</sup>, Pouplios, Posphoros, Sposianos, Sphyridon et Tertios (**fig. 2**).

Deux fragments enfin sont d'une grande originalité, le premier parce qu'il conserve la signature du potier non pas sur la base, mais dans la partie supérieure (**33**), le second en raison de sa mauvaise qualité et de ses dimensions (**34**).

Les lampes sont cataloguées selon la classification de Broneer (type XXVII, catégories A, B, C), à l'exception des deux premières qui sont de datation haute et appartiennent à un type de transition entre des lampes du 1<sup>er</sup> s. (type XXIV) et celles du II<sup>e</sup> s. (type XXVII).



Fig. 2. — Signatures recensées sur les lampes corinthiennes découvertes à Delphes.

32. BRUNEAU 1971, p. 464, lampes 18 et 19, mentionne deux fragments de base portant la signature d'Olympianos. Je n'ai pas réussi à découvrir ces fragments dans les réserves du musée de Delphes.

### III. CATALOGUE<sup>33</sup>

#### III. 1. LAMPES DE TRANSITION

1. (fig. 3) MD 18308. Conservée aux deux tiers ; manque une petite partie du bandeau, le bec et une partie de la base et du corps. Dim. : L. 0,120 m ; l. 0,067 m ; h. 0,034 m. Pâte fine, 7.5YR 7/6 (reddish yellow). Moule en plâtre. Anse trifide. Les rainures aboutissent en bas à un « x ». Corps, base et médaillon en forme d'amande. Bandeau décoré d'oves. Bourrelet double. Médaillon sans décor,



Fig. 3. — Lampe n° 1.

33. Dans le catalogue, la description de la lampe est précédée soit du numéro d'enregistrement du musée de Delphes (MD) soit du numéro d'inventaire de la fouille. Le sigle AG correspond à « l'Agora romaine » et le sigle TS aux « Thermes du Sud », ancienne appellation de la « Villa au Sud-Est du Péribole ».

Tous les clichés sont de l'auteur et appartiennent à l'EFA. Les lampes sont toutes reproduites à l'échelle 3/4 environ, sauf mention contraire.

Les abréviations utilisées sont les suivantes : db. = diamètre de la base, dim. = dimensions, ext. = extérieur/externe, h. = hauteur, L. = longueur, l. = largeur, lb. = largeur du bandeau.

La terminologie utilisée est celle proposée dans Th. OZOL, R. REBUFFAT, *Les lampes de terre cuite en Méditerranée. Des origines à Justinien, Travaux de la Maison de l'Orient* 13 (1987), Annexe.

muni d'un trou de remplissage au milieu. Bec en forme de losange. Deux volutes schématisées entre le bec et le bandeau. Trois doubles cercles concentriques accompagnent l'attache de l'anse, en bas. Sur la base, suivant l'axe vertical, la signature [A]NTΩNIΟΥ très probablement incisée; cercles imprimés entre le Ω et le N et une feuille de lierre gravée à l'aboutissement de la signature. PERDRIZET 1908, lampe 509, p. 187, fig. 805 et fig. 805a. Pour la forme d'amande, voir PERLZWEIG 1961, lampe 291, p. 97, pl. 9, signée ΓΑΑ[HNOY]; BRUNEAU 1971, p. 444, fig. 1; O. BRONEER 1977, lampe 2849, p. 71, pl. 11, signée ΠΩCΦΟΡΟΥ; BAILEY 1988, lampe Q 3239, p. 403, pl. 116, avec une riche bibliographie. Or, la bibliographie de Bailey contient indistinctement aussi bien des lampes engobées importées de type Broneer XXIV (comme la Bailey Q 3239), que des lampes non engobées (comme notre lampe 1). L'absence d'engobe, le décor du bandeau et la texture de la pâte font de la lampe 1 un produit indiscutablement corinthien. La forme d'amande, courante pour les lampes de type XXIV, est en revanche très rare dans le cas des lampes de type Broneer XXVII, et, comme elle était d'usage pour les lampes du 1<sup>er</sup> s., elle convient plutôt à des lampes de transition, d'une datation haute.

Pour la signature, voir PERLZWEIG 1961, lampe 255, p. 93-94, pl. 8; BRONEER 1930, lampe 713, p. 207, pl. XXXI.

Fin 1<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> siècle.

2. TS 91 08 1. Fragment de base et de corps. Dim. : L. 0,039 m; l. 0,032 m. Pâte fine, 5YR 7/4 (*pink*), ext. 5YR 7/4 (*pink*). Moulée. Base avec un sillon en forme d'amande ou de losange.

Voir, pour la forme d'amande, le commentaire sur la lampe précédente.

Fin 1<sup>er</sup>- début II<sup>e</sup> siècle.

### III. 2. LAMPES DE TYPE BRONEER XXVII A

3. (fig. 4) MD 7885. Fouille sous le musée de Delphes. Entière, deux fragments recollés et partiellement complétés. Dim. : L. 0,105 m; l. 0,079 m; h. 0,035 m; db. 0,034 m. Pâte fine, 7.5YR 8/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves. Médaillon orné d'un motif rayonnant, muni d'un trou de remplissage au centre et d'un trou d'évent près du bec. Bourrelet large. Bec noirci. Sur la base, entourée d'un sillon, en lettres assez maladroites, la signature ΚΑΠΟΦΟΡΟΥ, moulée et non incisée. Bruneau avait lu ΓΑΠΟΦΟΡΟΥ, tandis que la fouilleuse J. Konstantinou l'avait interprétée comme ΚΑ(Ρ)ΠΟΦΟΡΟΥ. La première lettre me semble être sûrement un kappa; l'attribuer au potier connu Karpophoros paraît donc plus raisonnable.

J. KONSTANTINOY, *AD* 25 (1965), lampe 12, p. 305, pl. 359 c; BRUNEAU 1977, lampe 66, p. 276.

II<sup>e</sup> siècle.

4. (fig. 5) (Sans n° d'inv.). Provenance inconnue. Conservée aux deux tiers, deux fragments recollés. Dim. : L. 0,102 m; l. 0,079 m; h. 0,034 m; db. 0,035 m. Pâte fine, 7.5YR 8/6 (*reddish yellow*). Moule en plâtre. Anse bifide; les rainures s'interrompent à la suture. Bandeau décoré



Fig. 4. — Lampe n° 3.

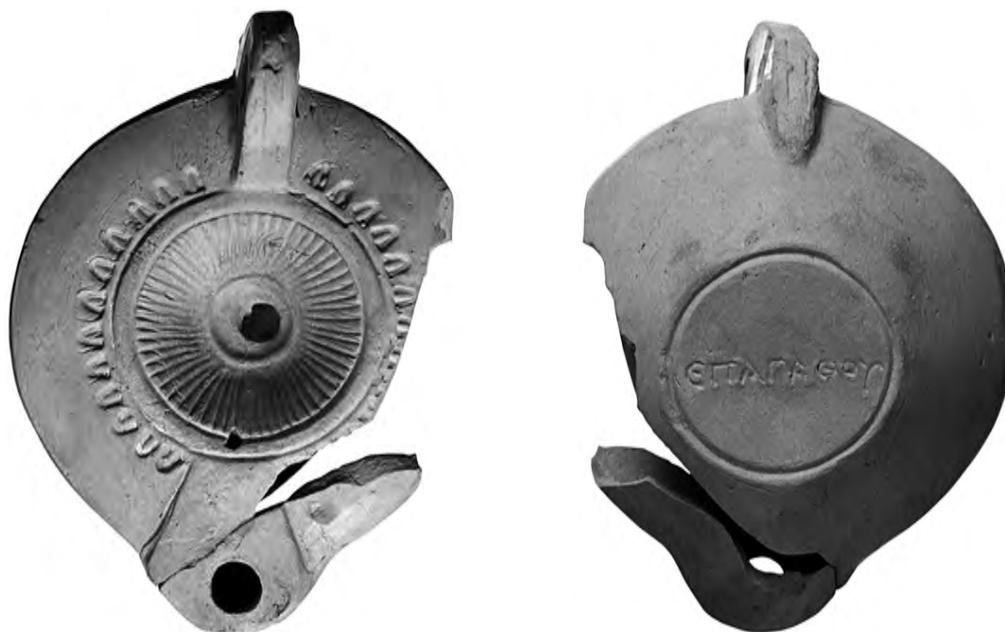


Fig. 5. — Lampe n° 4.

d'oves. Médaillon orné d'un motif rayonnant, légèrement déformé sous l'anse. Le trou de remplissage est excentré par rapport aux rayons; un trou d'évent près du bec noirci. Sur la base, la signature incisée ΕΠΑΓΑΘΟΥ entourée d'un sillon.

Pour la signature, voir BRONEER 1930, lampes 557-559, p. 188, pl. XXX (décorées d'oves et de rayons) et lampes 724-729, p. 208, pl. XXXI; PERLZWEIG 1961, p. 237; BRUNEAU 1977, lampe 67, p. 276, fig. 28. Un atelier qui signait également ΕΠΑΓΑΘΟΥ était actif à Athènes au III<sup>e</sup> s., mais ses productions semblent de qualité médiocre (PERLZWEIG 1961, p. 32; A. KARIVIÉRI [n. 22], p. 91-92). Au lieu de penser à une branche de l'atelier péloponnésien installé à Athènes, Perlzweig voit plutôt le rachat des moules du potier corinthien par un fabricant athénien, pas très habile.

II<sup>e</sup> siècle.

**5. (fig. 6)** MD 2401. Nécropole Ouest, Tombe II. Conservée aux deux tiers, deux fragments recollés. Dim. : l. 0,084 m; h. 0,035 m. Pâte fine, 7.5YR 7.5/6 (*reddish yellow*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves. Médaillon orné d'un motif rayonnant et muni d'un trou de remplissage au centre, et d'un minuscule trou d'évent. Bec noirci. Dans les sillons qui séparent le médaillon du bandeau, on voit clairement des perles dues au moule en plâtre. Sur la base, entourée d'un sillon profond, la signature moulée ΕΠΙΚΤΗΤ[ΟΥ].

PERDRIZET 1908, lampe 543, p. 191; BRUNEAU 1971, lampe 12, p. 460. Pour des lampes portant la même signature, voir BRONEER 1930, p. 308 et G. SIEBERT, « Lampes corinthiennes et imitations au Musée National d'Athènes », *BCH* 90 (1966), lampe 3 (combat de gladiateurs), p. 476-479, fig. 3.

Milieu du II<sup>e</sup> siècle, d'après le contexte de découverte.

**6. (fig. 7)** MD 13602. Fouille d'un tombeau près du musée (1901). Entière. Dim. : l. 0,079 m; h. 0,035 m; db. 0,035 m. Pâte fine, 7.5YR 7/4 (*pink*), ext. de même couleur que la pâte, sauf par endroits 5YR 7.5/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide. Cercles concentriques imprimés de part et d'autre de l'attache inférieure de l'anse. Bandeau décoré d'oves assez larges. Médaillon orné d'un motif rayonnant et muni d'un trou de remplissage au centre, et d'un minuscule trou d'évent. Bourrelet plat. Bec noirci. Sur la base, entourée d'un sillon et séparée en deux par trois cercles concentriques imprimés, la signature moulée TEPTIOY.

PERDRIZET 1908, lampe 513, p. 188, fig. 809; BRUNEAU 1971, lampe 27, p. 468, fig. 26 et 27. Pour la signature, PERLZWEIG 1961, lampe 223, p. 90, pl. 7 (la référence au fragment BRONEER 1930, n° 743, comme parallèle doit être incorrecte : sur le fragment corinthien je lirais plutôt [KA]ΠΠΟΥ que [TE]PTIOY).

II<sup>e</sup> siècle.

**7.** AG 90 42 1. Fragment d'anse avec une très petite partie du bandeau. Dim. : L. 0,039 m; l. 0,026 m. Pâte fine, 10YR 8/4 (*very pale brown*). Moule en plâtre. Anse trifide. Les rainures – dont celle du milieu est plus profonde que les deux autres – s'interrompent à la jonction des deux moules, pour continuer, plus maladroitement, vers le bas. Bandeau décoré d'oves.

II<sup>e</sup> siècle.

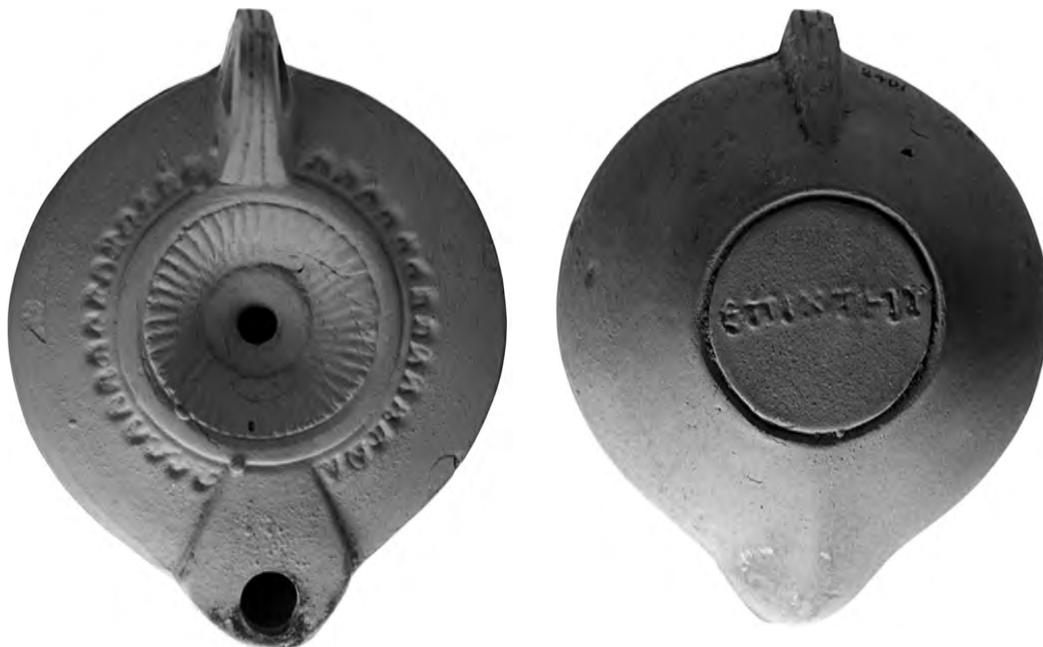


Fig. 6. — Lampe n° 5.

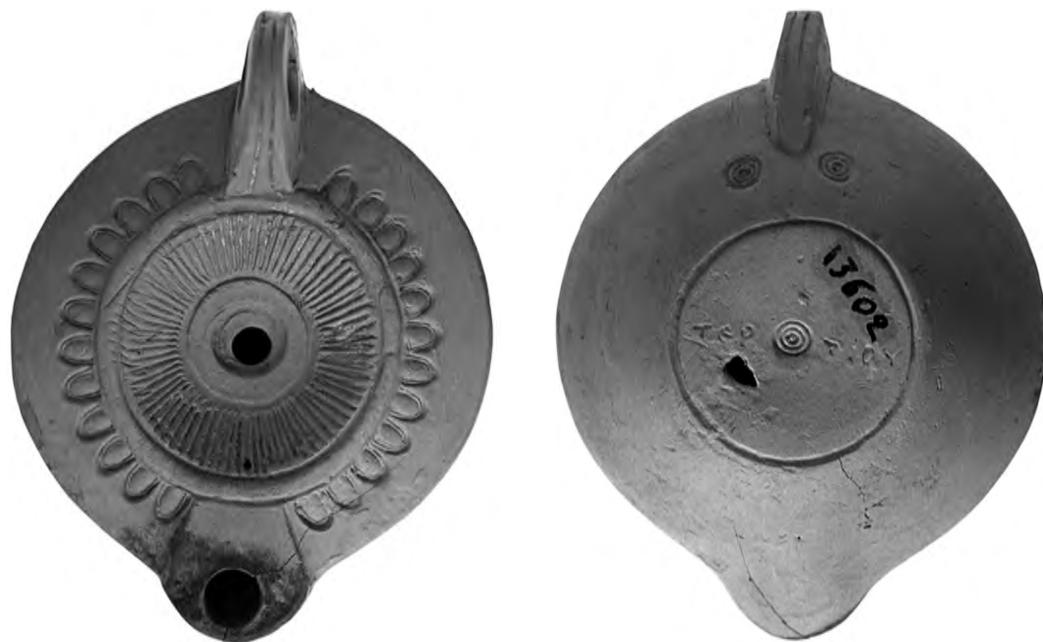


Fig. 7. — Lampe n° 6.

8. TS 93 04 3. Fragment : anse (entière), corps, bandeau. Dim. : L. 0,026 m ; l. 0,042 m. Pâte fine, 10YR 7/3 (*very pale brown*), ext. 10YR 7.5/3 (*very pale brown*). Moulée. Anse bifide, rainures soignées. Cercles imprimés de chaque côté de l'anse. Bandeau décoré de feuilles obliques.

Voir BRUNEAU 1977, lampes 67 et 75, respectivement p. 276 et 286, fig. 27 et 41 ; BRONEER 1930, lampes 548-549, p. 187, fig. 110. Rencontrées plutôt sur des lampes du I<sup>er</sup> s. importées à Corinthe (cf. BRONEER 1930, p. 86, type XXV et p. 80, fig. 38 : 11), les feuilles obliques sont une indication de la date haute de ces lampes.

Début du II<sup>e</sup> siècle.

### III. 3. LAMPES DE TYPE BRONEER XXVII B

9. (fig. 8) MD 13601. Entière. Dim. : l. 0,084 m ; h. 0,032 m ; db. 0,034 m. Pâte assez fine, 5YR 7/6 (*reddish yellow*). Fortes concrétions calcaires. Moule en plâtre. Anse bifide ; rainures qui continuent jusqu'en bas sans interruption. Bandeau décoré de feuilles de vigne et de grappes de raisin en alternance. Médaillon orné d'un motif rayonnant et muni d'un trou de remplissage au centre. Bourrelet plat. Bec noirci. Sur la base, entourée d'un sillon, on lit sur deux lignes la signature moulée ΚΑΛΛΙΚΤΟΥ. La vigne est ici représentée dans sa version corinthienne (le motif est traité d'une manière différente par les potiers attiques).



Fig. 8. — Lampe n° 9.

BRUNEAU 1971, lampe 13, p. 461. Pour des parallèles iconographiques de ce motif très répandu, voir par exemple M.-Chr. HELLMANN (n. 11), lampe 29, p. 32. Pour la signature, BRONEER 1930, p. 93 n. 3, lampes 570-571, p. 189, pl. XXX, lampe 600, p. 193, pl. XXX et lampes 737-741, p. 209, pl. XXXI; PERLZWEIG 1961, p. 238 (la lampe 272 [p. 94, pl. 8] porte le même décor que notre exemplaire, mais le relief est moins haut au niveau des feuilles); Ph. BRUNEAU, *EAD XXVI, Les Lampes* (1965), p. 119 et lampe 4658, p. 135, fig. 9 n° 6, pl. 31; BRUNEAU 1971, p. 456; BRUNEAU 1977, p. 281 et 285, fig. 36 p. 283. II<sup>e</sup> siècle.

**10.** AG 90 43 1. Fragment de bandeau, de médaillon et de bec. Dim. : L. 0,072 m; l. 0,043 m; lb. 0,018 m. Pâte fine, peu micacée, 10YR 8/4 (*very pale brown*). Moule en plâtre. Bandeau décoré du motif de la vigne (grappes de raisin et pampres). Relief retravaillé. Bourrelet haut. Médaillon orné du motif rayonnant. Traces de feu sur le bec.

Cette lampe ne peut pas être placée parmi les meilleures productions des ateliers corinthiens, mais elle garde la bonne pâte qui a fait la renommée des lampes corinthiennes. Le décor a été retouché après la sortie du moule.

III<sup>e</sup> siècle.

**11.** AG 91 09 1 + AG 92 21 2. Deux fragments de bandeau et de médaillon. Dim. : L. 0,056 m; l. 0,069 m; lb. 0,013 m. Pâte fine, 7.5YR 7/2 (*pinkish gray*). Moule en plâtre. Bandeau décoré de vigne. Un bourrelet. Médaillon profond orné du motif rayonnant. Anneau proéminent autour du trou de remplissage.

Les rayons ont été retouchés, mais pas la vigne qui est d'un relief très bas en raison de l'usure du moule.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

**12.** AG 92 18 7. Petit fragment de bandeau et de médaillon. Dim. : L. 0,034 m; l. 0,029 m; lb. 0,013 m. Pâte de bonne qualité, 5YR 7.5/4 (*pink*), ext. 7.5YR 7/4 (*pink*). Moule en plâtre. Bandeau décoré de vigne. Bourrelet déformé. Rayons sur le médaillon.

Décor retouché à la main avant cuisson, probablement en raison de l'usure du moule.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

**13.** TS 93 100 1. Fragment de bandeau et de médaillon. Dim. : L. 0,043 m; l. 0,039 m; lb. 0,019 m. Pâte de bonne qualité, 5YR 7/4 (*pink*), ext. 7.5YR 7.5/4 (*pink*). Moulée. Bandeau décoré de vigne. Rayons sur le médaillon. Bourrelet concave. Un petit trou près du bec. Relief très effacé, moule usé.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

**14.** AG 92 07 7. Petit fragment de bandeau et médaillon. Dim. : L. 0,032 m; l. 0,030 m. Pâte fine, cuisson non homogène 7.5YR 7/2 (*pinkish gray*), au milieu de la tranche 10YR 6/2 (*light brownish gray*), ext. 10YR 7/3 (*very pale brown*). Moulée. Bandeau décoré de vigne, médaillon orné de rayons. Relief retouché.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

### III. 4. LAMPES DE TYPE BRONEER XXVII C

**15. (fig. 9)** MD 2410. Nécropole Ouest, Tombe III. Entière, excepté une petite partie de l'anse. Dim. : l. 0,086 m; h. 0,035 m; db. 0,041 m. Pâte fine, 7.5YR 7/4 (*pink*), ext. 10YR 7.5/4 (*very pale brown*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau uni, avec protubérances rectangulaires. Médaillon orné d'une scène figurée, muni de deux trous de remplissage et d'un trou d'évent. Deux figures sont représentées sur le médaillon, les têtes de profil, les corps de face. Il s'agit d'un Triton qui lève le bras droit et porte sur la queue une Néréide presque entièrement nue. Elle lève



**Fig. 9.** — Lampe n° 15.

aussi le bras droit, tenant peut-être l'extrémité d'un voile. La tête schématisée d'un dauphin apparaît sans doute au-dessus de la tête du Triton. La qualité médiocre du relief, tiré sans doute d'un moule éloigné de l'archétype, a nécessité la reprise de plusieurs détails avec un outil pointu. Bec noirci. Sur la base, entourée d'un sillon profond, la signature incisée ΜΑΡΚΟΥ.

PERDRIZET 1908, lampe 545, p. 192, fig. 833 et 833a; BRUNEAU 1971, lampe 16, p. 461-462, fig. 18-19; *ibid.*, pour une discussion sur le sujet iconographique.

II<sup>e</sup> siècle.

**16. (fig. 10)** MD 3126. À l'Ouest du théâtre. Deux fragments recollés de partie supérieure; manque une partie du bec et du bandeau. Dim. : l. 0,095 m. Pâte fine mais trop cuite, 7.5YR 6/4 (*light brown*), ext. 7.5YR 6/2 (*pinkish gray*). Moule en plâtre. Bandeau décoré d'oves et de

protubérances rectangulaires. Médaillon orné d'une Néréïde chevauchant un hippocampe, muni d'un trou de remplissage excentré et d'un trou d'évent large. Le monstre marin galope vers la droite du spectateur et tourne la tête vers la nymphe; celle-ci regarde à son tour vers l'hippocampe. Elle porte un péplos long et retient de la main droite son voile qui flotte au-dessus de la tête et retombe sous les jambes. Bec sans traces de fumée dans la partie conservée.

PERDRIZET 1908, lampe 514, p. 188, fig. 810; BRUNEAU 1971, lampe 30, p. 470, fig. 31; *ibid.*, p. 462 pour des parallèles iconographiques.

III<sup>e</sup> siècle.



Fig. 10. — Lampe n° 16.

17. (fig. 11) MD 7887. Fouille sous le musée de Delphes. Manque une partie du bec, du corps et du médaillon. Dim. : l. 0,086 m; h. 0,035 m; db. 0,040 m. Pâte qui s'effrite, 5YR 7/6 (*reddish yellow*), ext. 7.5YR 7/4 (*pink*). Moule en plâtre, relief très usé, certainement tiré d'un moule très éloigné de l'archétype. Anse bifide. Bandeau uni, avec protubérances rectangulaires. Médaillon orné du buste d'Athéna Promachos et muni d'au moins un trou de remplissage et d'un trou d'évent. Bourrelet plat. Sur la base, entourée d'un sillon, la signature moulée AKTAI[OY].

J. KONSTANTINOY (*supra*, lampe 3), lampe 14, p. 305, pl. 359. Pour des parallèles iconographiques, voir BRUNEAU 1977, lampe 68, p. 275, fig. 23-24 et BRUNEAU 1971, lampe 1, p. 447-448, 450, fig. 2-3. Athéna Promachos, qui sera un sujet très courant du répertoire attique des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., apparaît également sur les lampes corinthiennes Q 3258, Q 3259 et Q 3261 du British Museum, signées respectivement par Loukios,

Posphoros et Dionysios (BAILEY 1988, p. 405, pl. 117) et sur la lampe 246 de PERLZWEIG 1961, p. 93, pl. 8. Pour les origines du type iconographique, voir *LIMC* II 1, « Athena », 972 n° 145. Pour une autre lampe signée AKTAIOY, voir PERLZWEIG 1961, lampe 257, p. 94.

II<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 11.** — Lampe n° 17.

**18. (fig. 12)** MD 13624. Nécropole Est, Hérôon du sarcophage de Méléagre. Entière. Dim. : l. 0,088 m; h. 0,031 m; db. 0,041 m. Pâte fine, 5YR 7/6 (*reddish yellow*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves de petite taille, muni de protubérances rectangulaires. Médaillon orné de la figure de Dionysos, muni d'un trou de remplissage excentré et d'un trou d'évent assez long. Le dieu est représenté debout, appuyé sur la jambe gauche et sur un thyrses qu'il tient dans la main gauche; il est nu, à l'exception de la nébride qui entoure la poitrine et retombe derrière l'épaule gauche. Dionysos regarde en bas, vers sa droite, où se trouve un animal (panthère); dans la main droite, il tient un canthare dont il verse le contenu vers l'animal assis à ses pieds. Bourrelet mince. Bec noirci. Sur la base, entourée d'un sillon, on lit sur deux lignes la signature ΠΙΩΚΙΑΝΟΥ.

PERDRIZET 1908, lampe 547, p. 192, fig. 834; BRUNEAU 1971, lampe 23, p. 466-467, fig. 24-25 et BRUNEAU 1977, p. 252. Même sujet sur les lampes BRONEER 1930, lampe 598, p. 193, pl. XII et BRONEER 1977, lampe 2824, p. 68, pl. 31. Ce type iconographique, très ancien, dérivant d'un modèle statuaire, a connu une grande diffusion dans le bassin méditerranéen sur toutes sortes de supports et jusqu'à l'époque



Fig. 12. — Lampe n° 18.

protobyzantine (BRUNEAU 1971, p. 467 n. 96). Des parallèles assez proches se trouvent sur des monnaies, comme : un statère de Nagidos de Cilicie des <sup>ve</sup>-<sup>iv</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. (*LIMC* III 1, p. 430, « Dionysos » n° 77, et III 2, p. 301) où le dieu est barbu et tient un pampre; une monnaie impériale représentant le dieu en train de verser du vin vers sa panthère (*LIMC* III 1, p. 516, « Dionysos in Peripheria Orientali » n° 4, et III 2, p. 407); une monnaie d'Hadrien de la province d'Asie (*LIMC* III 1, p. 542, « Bacchus » n° 1, et III 2, p. 428); un didrachme d'Amisos également du temps d'Hadrien (*LIMC* III 1, p. 545, « Bacchus » n° 40, et III 2, p. 431) où la composition contient aussi un autel; enfin, une pièce de Septime Sévère émise par Rome (*LIMC* III 1, p. 543, « Bacchus » n° 13 et III 2, p. 428). Il est également important de comparer, afin de mieux comprendre

la persistance du modèle, notre lampe **18** avec un plat en sigillée africaine qui porte le même thème, mais dans la version du dieu présentant au fauve une grappe de raisin (**fig. 13**). Ce plat a été mis au jour lors de la fouille de la « Villa au Sud-Est du Péribole » et date des environs de 580 apr. J-C. Presque quatre siècles et une grande distance séparent les lieux de production de ces deux objets et pourtant la composition reste identique dans ses traits essentiels. Un détail intéressant est celui du thyrses à double tête, assez rare dans l'iconographie (cf. G. SIEBERT [*supra*, lampe 5], lampe 9, p. 489, fig. 11). Pour la signature, voir BRONEER 1930, p. 311 et ses lampes 599 (p. 193, pl. XXX) et 778-779 (p. 211, pl. XXXII) ; PERLZWEIG 1961, p. 239 et ses lampes 244 (p. 92, pl. 8), 271 (p. 94, pl. 8) et 313-314 (p. 98). Voir également notre lampe **19**.

II<sup>e</sup> siècle.

**19.** AG 91 09 2. Fragment de médaillon et de bec. Dim. : L. 0,041 m ; l. 0,049 m. Pâte fine, 5YR 7/2 (*pinkish gray*). Moule en plâtre. Bandeau décoré d'oves. Bourrelet plat. Sur la moitié inférieure du médaillon conservée, les pieds d'un homme vu de face. À sa gauche, un thyrses renversé, à sa droite le corps d'un animal. Il s'agit de Dionysos portant la nébride et s'appuyant sur le thyrses.

Pour le commentaire iconographique, voir lampe précédente. Seule la couleur de la pâte différencie légèrement ces deux lampes. Les dimensions des figures représentées sont si proches qu'elles sont probablement sorties de moules de la même génération sinon du même moule.

II<sup>e</sup> siècle.

**20. (fig. 14)** MD 18312. Nécropole Est, Hérôon du sarcophage de Méléagre. Petit fragment de médaillon. Dim. : L. 0,056 m ; l. 0,038 m. Pâte fine, probablement trop cuite, 2.5Y 6.5/4 (*light yellowish brown*). Relief très soigné, qualité d'exécution remarquable. Moule en plâtre. Le médaillon porte le buste d'un jeune homme vu de profil, aux traits efféminés, l'épaule droite dénudée. La tête est penchée, appuyée sur la main gauche (et pas sur la main droite comme le voyait Perdrizet), tandis que de la main droite il relève peut-être l'extrémité de son himation, à moins qu'il ne tienne un objet conique.

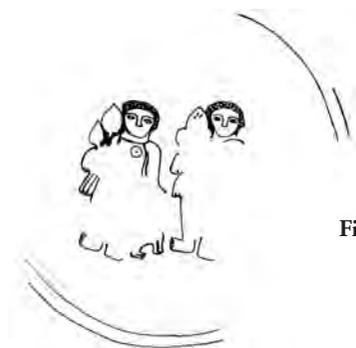
PERDRIZET 1908, lampe 549, p. 193, fig. 836 ; BRUNEAU 1971, lampe 38, p. 476, fig. 39. Perdrizet et Bruneau ont cru voir un chignon derrière la tête du personnage représenté. Or, ce « chignon » se trouve au bout d'une tige, ce qui me fait plutôt penser à un thyrses. L'objet en question n'est d'ailleurs pas organiquement lié avec le reste de la coiffure, mais plutôt avec la tige. Je suis donc tenté d'y reconnaître encore une représentation de Dionysos, sujet très populaire sur les lampes corinthiennes. Cette interprétation est renforcée par une gemme en cornaline conservée à Vienne où le dieu est en train de contempler un masque de Silène : même position de contemplation, même air efféminé et un thyrses également représenté au second plan (*LIMC* III 1, p. 545-546, « Bacchus » n° 50, et III 2, p. 431).

II<sup>e</sup> siècle.

**21. (fig. 15)** MD 18315. Nécropole Est. Fragment de médaillon. Dim. : l. 0,081 m. Pâte fine, 7.5YR 7/4 (*pink*), surface par endroits 5YR 6/4 (*light reddish brown*). Moule en plâtre. Bandeau décoré d'oves et présentant des protubérances rectangulaires. Médaillon avec un trou de remplissage excentré et un trou d'évent, orné de la figure d'Artémis Sôteira. La déesse est représentée de profil, en train de courir vers la gauche du spectateur ; elle porte un péplos court, ceinturé, à apotypygmata. Elle tient une torche dans chaque main (dadophore) ; son carquois apparaît derrière l'épaule droite ; un chien est représenté courant derrière elle.

PERDRIZET 1908, lampe 550, p. 193, fig. 837 (la figure est interprétée comme Artémis-Hécate). G. SIEBERT ([*supra* lampe 5], lampe 9, p. 489, fig. 13) y reconnaît le type d'Artémis Phosphoros chasserresse, type courant dans l'iconographie hellénistique et romaine, à l'origine duquel se trouve une statue d'Artémis Sôteira que Strongylion exécuta pour Mégare (cf. G. SIEBERT, « Artémis Sôteira à Délos », *BCH* 90 [1966], p. 455). Bruneau (BRUNEAU 1971, lampe 37, p. 476, fig. 38) l'interprète comme Artémis Sôteira. Assez proche, le relief du Musée national d'Athènes illustré dans *LIMC* II 2, p. 480, « Artémis » n° 417 (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), où la déesse court portant un péplos long ; à l'arrière-plan, le chien d'Artémis poursuit un cerf.

II<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 13.** — Plat en sigillée africaine, médaillon central : Dionysos et panthère (seules les pattes de l'animal sont conservées, en bas à droite du dieu).



**Fig. 14.** — Lampe n° 20.



**Fig. 15.** — Lampe n° 21.

**22. (fig. 16)** MD 18313. Nécropole Est, Hérôon du sarcophage du Méléagre. Fragment de partie supérieure; manque presque la moitié. Dim. : L. 0,088 m; l. 0,060 m. Pâte fine, 7.5YR 8/4 (*pink*). Moule en plâtre. Bandeau décoré d'oves de petite taille présentant des protubérances rectangulaires. Médaillon orné de la figure d'une femme et muni d'un trou de remplissage excentré et d'un trou d'évent. Le corps de la figure féminine est représenté de face, la tête de profil; elle tient dans la main gauche un objet qui pourrait être un *kalathos*; elle est vêtue d'un chiton et d'un himation qui forme un bourrelet autour de la taille.

PERDRIZET 1908, lampe 548, p. 193, fig. 835; BRUNEAU 1971, lampe 36, p. 476, fig. 37.



**Fig. 16.** — Lampe n° 22.

Bruneau voit à l'origine du sujet un type de statuaire illustrant l'« ourse » de Brauron ou la « petite fille » de Delphes. Mais ni lui ni Perdrizet n'ont fait attention au serpent qui s'enroule autour de l'avant-bras droit de la figure. Nous sommes donc plutôt devant l'image d'une Hygie. Pour les représentations d'Hygie voir *LIMC* V 1, p. 554-572 et V 2, p. 380-395. Il a été impossible d'identifier exactement le type d'Hygie, représenté sur notre lampe **22** : certains détails la rapprochent d'un type, d'autres d'un autre type. Le drapé de son himation qui retombe en biais devant les jambes, ainsi que le bourrelet qui se forme au niveau de la taille rappellent par exemple le *LIMC* V 1, p. 562, « Hygeia » n° 109, et V 2, p. 388, type Timgad; la position de la tête évoque celle de *LIMC* V 1, p. 560, « Hygeia » n° 64, et V 2, p. 385, type Broadlands. À ce dernier type appartiennent également deux autres parallèles, ceux de *LIMC* V 1, p. 560, « Hygeia » n° 63, et V 2, p. 385, de Broadlands (Hampshire) et de *LIMC* V 1, p. 561, « Hygeia » n° 81, et V 2, p. 387, de Munich. Tous ces exemplaires représentent le serpent se dirigeant vers la phiale que tient la déesse dans la main gauche; ils sont de date antérieure à notre lampe et se trouvent dans la lignée du *LIMC* V 1, p. 558, « Hygeia » n° 40, et V 2, p. 384, de Kassel. Seul sur un relief thrace du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (*LIMC* V 1, p. 572-573, « Hygeia in Thracia » n° 4, et V 2, p. 395), l'objet que tient Hygie dans la main gauche est plus grand; cet objet est interprété comme une phiale, mais ce pourrait également être un panier.

II<sup>e</sup> siècle.

**23. (fig. 17)** MD actuellement 2398. Pylaea, Tombe III. Entière. Dim. : l. 0,086 m; h. 0,033 m; db. 0,039 m. Pâte fine, 5YR 7/6 (*reddish yellow*), ext. 7.5YR 7/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau muni de protubérances rectangulaires et décoré d'oves, de cercles imprimés de part et d'autre de l'anse, du bec et de chaque protubérance rectangulaire. Le médaillon porte une scène de sacrifice et il est muni d'un trou de remplissage excentré et d'un trou d'évent. Un homme – le corps vu de face, la tête et les jambes de profil – vêtu d'une tunique courte, tient dans la main

droite un couperet et dans la gauche le corps d'un animal coupé en morceaux et posé sur un billot. Sur la base, à l'intérieur d'un sillon circulaire, la signature MINIKIOY.

PERDRIZET 1908, lampe 546, p. 192; BRUNEAU 1971, lampe 17, p. 462, fig. 20-21; BRUNEAU 1977, p. 251. Les numéros d'inventaire de deux lampes à décor identique, tels qu'on les lit actuellement sur les objets, ainsi que la provenance des lampes nos 17 et 28 de BRUNEAU 1971 correspondant aux nos 546 et 541 de Perdrizet et à nos lampes **23** et **24** respectivement, posent un problème d'intercalation, dû peut-être à une réécriture des numéros d'inventaire du musée. Voir BRUNEAU 1971, p. 462, 464 et BRUNEAU 1977, p. 251-252 pour l'identification et les parallèles du sujet. La tête du personnage (un nègre selon Perdrizet, un grotesque selon Bruneau) rappelle celle de l'homme macrophallique nu apparaissant sur la lampe n° 13 de PÉTRIDIS 1992, p. 661-663, signée par Loukios. Une lampe signée par Minikios est publiée dans G. SIEBERT (*supra*, lampe 5), lampe 10, p. 489-490, fig. 14.

II<sup>e</sup> siècle.



Fig. 17. — Lampe n° 23.

**24.** (fig. 18) MD actuellement 13625, mais sans doute 2398 à l'origine. Pylaea, Tombe I. Entière. Dim. : h. 0,032 m; l. 0,087 m; db. 0,043 m. Pâte fine, 5YR 7/6 (*reddish yellow*), ext. 7.5YR 7/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves, plus petits que sur **23**, et muni de protubérances rectangulaires. Le médaillon porte la même scène de sacrifice que **23**.

Relief effacé. Sur la base, à l'intérieur d'un sillon circulaire, très probablement incisée et non moulée, une signature difficilement lisible : CΦΥΡΙΑΩΝΟC ou CΠΥΡΙΑΩΝΟC, qui serait plus correct. Seules les quatre dernières lettres peuvent être lues avec certitude.

Pour le commentaire iconographique, voir lampe précédente. Perdrizet (PERDRIZET 1908, lampe 541, p. 190, fig. 830) et Bruneau (BRUNEAU 1971, lampe 28, p. 470, fig. 29-30), qui publient cette lampe, n'ont pas réussi à déchiffrer la signature, qui ne figure d'ailleurs pas parmi les noms des potiers corinthiens connus. Or, une lampe conservée jusqu'en 1979 au Victoria and Albert Museum, actuellement au British Museum, portant le même sujet que nos lampes **23** et **24** et signée CΦΥΡΙΑΩΝΟC, est publiée dans BAILEY 1988, n° Q 2556, p. 313, pl. 69, fig. 57. Cette lampe a toutes les caractéristiques des lampes corinthiennes, à l'exception d'un engobe mat de couleur orange-pourpre. Le potier Sphyridon a été considéré jusqu'à présent comme chypriote, actif entre 200 et 350 apr. J.-C. (cf. BAILEY 1988, p. 104; cf. également Th. OZIOU, *Salamine de Chypre, VII. Les lampes du Musée de Chypre* (1977), p. 222-223 [*ibid.* pour d'autres lampes de ce potier recensées, portant des signatures assez variées comme CΦΥΡΙΑΩΝΟC, CΦΧΡΙΑΩΝΟC ou CΦΥΡΙΑΩΝΝΟC]). Ce potier a également fabriqué des lampes non engobées, mais la plupart des exemplaires recensés sont postérieurs au III<sup>e</sup> s. et semblent être de fabrication chypriote. En revanche, notre lampe **24** est incontestablement corinthienne, malgré la distance qui sépare le moule



**Fig. 18.** — Lampe n° 24.

dont elle est sortie de l'archétype ; la parenté de son décor avec celui de la lampe **23**, signée par un potier corinthien connu, et son contexte de découverte la placent de surcroît au II<sup>e</sup> s. Comment expliquer alors, d'un côté la présence d'une lampe corinthienne et d'une lampe chypriote portant le même décor et la même signature, et de l'autre côté l'existence d'un groupe de lampes signées par ce même potier, mais de date assez éloignée de la lampe corinthienne **24**? La lampe Bailey Q 2556 est considérée comme une imitation chypriote, signée par un potier chypriote. En restituant la signature de la lampe **24** et en lui attribuant un nom de potier considéré jusqu'à présent dans la bibliographie comme chypriote, nous nous trouvons devant deux éventualités : soit la lampe de Bailey est un produit corinthien et des plus anciens (en raison de l'existence de l'engobe [voir *infra* **28**]), soit elle est un produit chypriote, fabriqué avec un moule ou à partir du surmoulage d'un original corinthien. Dans les deux cas, ne pouvant plus nier l'existence d'un potier corinthien portant ce nom, nous sommes plutôt tenté de considérer comme très probable l'implantation de l'atelier corinthien à Chypre après le déclin du III<sup>e</sup> s., comme c'est le cas des potiers péloponnésiens installés à Athènes à cette époque. Le transport des moules a permis au tout début la fabrication à Chypre d'exemplaires portant les mêmes décors que les lampes fabriquées dans le Péloponnèse, mais à partir d'un moment, l'atelier, qui conservait le nom de l'ancien propriétaire corinthien, a commencé à fabriquer des lampes plus proches des modèles en vogue (il s'agit des autres lampes signées Sphyrion, recensées par D. Bailey et Th. Oziol). Quant à l'existence de sujets identiques sur des lampes portant des signatures différentes, voir PÉTRIDIS 1992, p. 668-669.

En comparant la qualité du relief et surtout les dimensions de certains détails dans les médaillons des lampes **23** et **24**, il me semble que la lampe **24** est légèrement postérieure (mais il est difficile de préciser de combien de générations) à la lampe **23** qui paraît plus ancienne. Ces deux lampes ne sont certainement pas sorties du même moule : si leurs médaillons sont identiques, leurs bandeaux ne le sont pas ; on compte 25 oves et 8 cercles sur la lampe **23** et 36 oves sur la **24**.

Découverte avec une monnaie de Faustine.

II<sup>e</sup> siècle.

**25. (fig. 19)** MD 18310. Fragment de partie supérieure ; manque presque un quart. Dim. : L. 0,081 m ; l. 0,084 m. Pâte fine, 2.5Y 7/4 (*pale yellow*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves de petite taille et muni de protubérances rectangulaires. Bourrelet de largeur inégale. Médaillon présentant un trou de remplissage excentré, orné d'une scène figurée. Un éros ailé y est représenté debout, nu, la tête tournée vers l'arrière, le bras gauche posé sur le tronc de l'arbre qui se dresse derrière lui, la main droite probablement derrière le dos. Ses armes (arc et carquois) sont posées à sa droite.

PERDRIZET 1908, lampe 517, p. 188, fig. 813 ; BRUNEAU 1971, lampe 32, p. 472, fig. 34. Pour une longue discussion sur le sujet, voir surtout BRUNEAU 1977, p. 252-257.

II<sup>e</sup> siècle.

**26. (fig. 20)** TS 93 13 1. Petit fragment de médaillon, de bandeau et de début d'anse. Dim. : L. 0,031 m ; l. 0,024 m. Pâte fine, 10YR 6/4 (*light yellowish brown*), ext. 7.5YR 7/2 (*pinkish gray*). Moule en plâtre. Anse bifide, empiétant sur le bourrelet. Bandeau décoré d'oves. Un bourrelet plat. Médaillon orné d'une figure humaine (seule la tête est conservée) très probablement féminine.

La position du visage vu de face et son emplacement sur le haut du médaillon font penser aux effigies de divinités (souvent locales) qui sont un sujet courant des lampes corinthiennes (cf. BRONEER 1930, p. 98-101 ; BRUNEAU 1971, p. 439).

III<sup>e</sup> siècle.

**27. (fig. 21)** MD 17750. Trois fragments recollés ; manquent la moitié du corps et des parties de la base, de l'anse, du bandeau et du bec. Dim. : h. 0,031 m ; l. 0,081 m. Pâte assez bonne, mais de cuisson non homogène, 5YR 7/8 (*reddish yellow*) ; ext. 5YR 6.5/8 (*reddish yellow*) et à un endroit 7.5YR 7.5/6 (*reddish yellow*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves très étroits et muni de protubérances rectangulaires. Médaillon avec un trou de remplissage excentré, orné d'un symplegma érotique : une femme nue est accoudée sur un lit dont les draps sont rendus en perspective. La jambe droite levée est posée sur l'épaule gauche d'un homme également nu, debout, aux jambes légèrement fléchies. Le bras gauche de l'homme est tendu à l'horizontale, cherchant probablement appui sur un mur, le bras droit est posé sur la hanche. Le bras droit de la femme est posé sur le sexe de l'homme, l'aidant à la pénétrer. La signature qui apparaît sur la partie de la base conservée est très effacée ; on lit au début un M et à la fin IOY.

BRUNEAU 1971, lampe 27, p. 468, fig. 28. La signature pourrait être restituée avec une certaine réserve comme M[INIK]IOY (voir *supra* lampe 23). Les oves étroits et le choix du sujet rappellent la lampe n° 7 de PÉTRIDIS 1992, p. 656. Les sujets érotiques sont très populaires jusqu'au III<sup>e</sup> s., mais leur popularité décline à partir du IV<sup>e</sup> s. (A. KARIVIÉRI [n. 22], p. 68).

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

**28. (fig. 22)** MD 18309. Provenant d'un tombeau de Karoutès. Deux fragments recollés du médaillon et du bandeau. Pâte fine, 10YR 7/3 (*very pale brown*), engobe effrité 7.5YR 5/4 (*brown*). Moule en plâtre. Bandeau décoré d'oves. Bourrelet plat. Le médaillon est orné d'un combat de gladiateurs. Un *secutor* à gauche du spectateur, portant un bouclier dont la décoration est rendue en détail, est en train d'attaquer un rétiaire barbu qui est assis par terre et lève les bras dont le droit porte une épée. Un trident apparaît derrière le *secutor*.

PERDRIZET 1908, lampe 524, p. 188, fig. 818 ; BRUNEAU 1971, lampe 34, p. 475, fig. 35 (*ibid.*, pour interprétation du décor et parallèles). Voir également BAILEY 1988, lampe Q 3240, p. 403, pl. 116, fig. 66, engobée elle aussi et datée du premier quart du II<sup>e</sup> s.

L'engobe, utilisé surtout sur les lampes du I<sup>er</sup> s., est un signe de datation haute.

Fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> siècle.

**29. (fig. 23)** MD 18314. Nécropole Est. Fragment de médaillon et de bandeau. Dim. : L. 0,081 m ; l. 0,084 m. Pâte fine, 2.5Y 7/4 (*pale yellow*). Moule en plâtre. Bandeau probablement uni, muni de protubérances rectangulaires. Sur le médaillon un félin est représenté (lionne plutôt



Fig. 19. — Lampe n° 25.



Fig. 20. — Lampe n° 26 (éch. 1/1).



Fig. 21. — Lampe n° 27.



Fig. 22. — Lampe n° 28.

que panthère), de profil gauche, la tête tournée en arrière. L'animal porte une sorte de collier et lève la patte droite qu'il pose sur un objet indéterminé à gauche du spectateur (peut-être un arbuste faisant pendant à un autre représenté à droite). Un trou de remplissage excentré.

PERDRIZET 1908, lampe 522, p. 188, fig. 816; BRUNEAU 1971, lampe 33, p. 472, fig. 33 (*ibid.*, pour iconographie et parallèles). Dans ces deux publications, la lampe est considérée comme un bel exemple de l'imagerie de l'époque illustrant des fauves qui évoluent dans des paysages.

II<sup>e</sup> siècle.

**30. (fig. 24)** MD 2400. Pylaea, Tombe II. Entière. Dim. : h. 0,032 m ; l. 0,089 m ; db. 0,039 m. Pâte assez bonne, la surface s'effrite par endroits, 7.5Y 7/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves de petite taille et muni de protubérances rectangulaires. Bourrelet presque effacé. Médaillon avec un trou de remplissage et un trou d'évent ouverts dans l'axe vertical, orné d'une scène figurée. Un chevreau ou un bouc est représenté avançant vers la gauche, broutant un arbre dont les branches suivent le contour du médaillon. Bec très noirci. Bruneau avait déchiffré la signature de Pouplios sur la base. Aujourd'hui, elle est indistincte.

PERDRIZET 1908, lampe 544, p. 191, fig. 832; BRUNEAU 1971, lampe 20, p. 464-465, fig. 23. Voir également BRUNEAU 1977, p. 252 où il est question, comme à propos de notre lampe **29**, du rapport entre les lampes corinthiennes et les « reliefs pittoresques ». Un parallèle de la signature dans A. BOVON (n. 27), lampe 669, p. 99, pl. 18 et F. Un autre *infra* lampe **40**.

Découverte avec une monnaie de Faustine.

II<sup>e</sup> siècle.

**31. (fig. 25)** MD 18316. Près du théâtre. Fragment de bandeau et de médaillon. Pâte fine, 7.5YR 7/6 (*reddish yellow*). Relief usé. Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves très étroits et muni de protubérances rectangulaires. Médaillon décoré d'un griffon ailé courant vers la droite du spectateur. Une ligne horizontale traverse le médaillon d'un bout à l'autre marquant le sol. Un trou de remplissage excentré et un trou d'évent près du bec qui conserve des traces de fumée.

PERDRIZET 1908, lampe 516, p. 188, fig. 812. BRUNEAU 1971, lampe 31, p. 470, fig. 32.

II<sup>e</sup> siècle.

**32. (fig. 26)** AG 90 11 1. Fragment d'une petite partie d'anse, de bandeau et de médaillon. Dim. : L. 0,021 m ; l. 0,035 m ; lb. : 0,008 m. Pâte fine, 7.5YR 6.5/2 (*pinkish gray*). Moule en plâtre. Anse bifide. Bandeau décoré d'oves très petits.

L'anse qui empiète sur le bourrelet est une caractéristique tardive (cf. PERLZWEIG 1961, p. 8), mais faut-il toujours se fier à ce genre de critères morphologiques? (voir *infra*, le commentaire sur la lampe **33**). Un bourrelet plat autour du médaillon qui est décoré de rubans entrelacés.

III<sup>e</sup> siècle (?).

**33. (fig. 27)** AG 92 24 3. Deux fragments recollés : bandeau et médaillon. Dim. : L. 0,048 m ; l. 0,041 m. Pâte qui s'écaille facilement, 7.5YR 8/6 (*reddish yellow*), ext. 7.5YR 8/4 (*pink*). Moulée. Lampe de dimensions considérables (peut-être un exemplaire de la variante Broneer XXVII E). Bandeau uni. Représentation non identifiable sur le médaillon (corne d'abondance et



Fig. 23. — Lampe n° 29.



Fig. 24. — Lampe n° 30.



Fig. 25. — Lampe n° 31.



Fig. 26. — Lampe n° 32 (éch. 1/1).

panier?). Cinq lettres d'une signature sont gravées sous le décor du médaillon : ΠΩCIA. Il faut sans aucun doute compléter de la façon suivante : [C]ΠΩCIA[NOC].

Sposianos était un gros producteur et exportateur (cf. BRUNEAU 1977, p. 285, 291 et 293; BRUNEAU 1971, lampe 23, p. 466), mais la datation de son atelier reste problématique. Ph. Bruneau (BRUNEAU 1971, p. 467 et n. 94) le considère comme un des plus anciens, en se fondant sur l'existence d'une lampe à volutes vernie appartenant à la production de cet atelier. En même temps, une autre lampe de ce potier qu'il publie dans le même article (lampe 23), possède des éléments tardifs selon les critères établis par J. Perlzweig : anse, protubérances rectangulaires et bec empiétant sur le bourrelet qui entoure le médaillon. Parmi les lampes de Sposianos publiées dans PERLZWEIG 1961, lampes 244, 271 et 313-314, respectivement p. 92, 94, 98, les plus tardives sont datées du début du III<sup>e</sup> s., ce qui donne un éventail chronologique assez important pour un atelier qui produisait déjà à la fin du I<sup>er</sup> siècle.

Si l'on admettait que cet atelier ancien a survécu pendant plus d'un siècle, il faudrait interpréter la signature sur le médaillon de la lampe 33 comme un essai, une expérimentation survenue à un moment du fonctionnement de cet atelier qui n'a pas eu de lendemain, car il est très rare de rencontrer une signature ailleurs que sur la base de la lampe (un autre exemplaire de lampe corinthienne dans E. A. FERNÁNDEZ SOTELO, *Un vertedero del siglo III en Ceuta, Transfretana Monografias 1* [1994], lampe 39, p. 18, 50). Cependant, il nous reste toujours à expliquer la mauvaise qualité de la pâte qui constitue un élément relativement sûr de datation tardive.

Cet élément, associé à la particularité de la signature sur une partie bien visible de la lampe, laisse plutôt à penser qu'il s'agit d'un coup de publicité au moment du déclin de l'industrie corinthienne. La lampe 33 doit donc être un produit tardif du III<sup>e</sup> s., corinthien ou imitation, qui usurpe le nom de Sposianos si l'atelier avait cessé son activité au début du siècle. Elle est ainsi dissociée de la véritable production de cet atelier qui n'allait pas au-delà du début du III<sup>e</sup> s. comme le suggère Perlzweig. Dans ce cas, il faut alors admettre que ce nom signifiait encore quelque chose pour la clientèle et que le souvenir de l'atelier restait vivant.

III<sup>e</sup> siècle.



Fig. 27. — Lampe n° 33.



Fig. 28. — Lampe n° 34.

**34. (fig. 28)** AG 91 09 6. Fragment de médaillon et de bandeau. Dim. : L. 0,042 m ; l. 0,065 m. Mauvaise qualité de la pâte ; micacée, elle s'écaille très facilement ; 5YR 7/8 (*reddish yellow*). Engobe 7.5YR 8/2 (*pinkish white*). Moulée. Deux bourrelets plats (l'externe plus large que l'interne) entourent un médaillon orné d'une représentation non identifiable.

Lampe de dimensions considérables imitant (?) la pâte corinthienne ou bien lampe corinthienne du temps du déclin de l'industrie de cette ville, quand ses potiers essayaient d'imiter la pâte attique.

Fin du III<sup>e</sup> siècle.

### III. 5. ÉLÉMENTS ISOLÉS DE LAMPES

#### III. 5. 1. Anses

**35.** AG 91 08 2. Fragment d'anse. Dim. L. 0,032 m ; l. 0,016 m. Pâte fine, 5YR 7/3 (*pink*). Moulée. Anse bifide, rainures interrompues à la jonction des deux valves.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

**36.** TS 91 01 2. Fragment d'anse. Dim. L. 0,030 m ; l. 0,022 m. Pâte fine, 10YR 8/4 (*very pale brown*). Engobe 10YR 8/3 (*very pale brown*). Moule en plâtre. Anse bifide, à rainures moulées et retravaillées. Traces d'un outil à dents fines sur la partie inférieure de l'anse.

III<sup>e</sup> siècle.

#### III. 5. 2. Bases et corps

**37. (fig. 29)** MD 18139. Fragment de base signé KAAΛIC[TO]Y.

Pour la signature, voir *supra*, lampe 9.

III<sup>e</sup> siècle.

**38.** AG 91 09 3. Fragment de base et de corps. Dim. : l. 0,013 m ; h. 0,027 m. Pâte fine, 10YR 6/4 (*light yellowish brown*), ext. 10YR 6/2 (*light brownish gray*). Moulée. Base avec un sillon circulaire. Subsistent deux lettres, CT, qui doivent appartenir à la signature du potier Kallistos, gros producteur de lampes corinthiennes.

Voir *supra* lampes 9 et 37.

III<sup>e</sup> siècle.

**39. (fig. 30)** MD 18318. Fragment. Signature : K...OY.

Probablement signée par Kallistos (voir *supra*, lampes 9, 37, 38).

**40. (fig. 31)** MD 2399. Fragment très abîmé de base et corps. Pâte fine, 7.5YR 7/6 (*reddish yellow*). Moule en plâtre. Deux paires de cercles concentriques à l'attache de l'anse. Signature dans un sillon circulaire : ΠΟΥΠΑΙΟΥ (?).

Pour des lampes portant cette signature, voir BRUNEAU 1971, p. 464-465.



Fig. 29. — Lampe n° 37.



Fig. 30. — Lampe n° 39.



Fig. 31. — Lampe n° 40.



Fig. 32. — Lampe n° 41.

41. (fig. 32) MD 18317. Fragment. Signature : [Π]ΩΦΟ[Ρ]ΟΥ.

Pour des lampes signées par le potier Posphoros, voir PÉTRIDIS 1992, p. 659 n. 42.

42. (fig. 33) MD 18320. Fragment de base signée ΠΩCIANOY.

Pour la signature, voir *supra*, lampes 18 et 33.

43. (fig. 34) MD 18321. Fragment de base signée ΠΩ[C]IANOY].

Voir *supra*, lampes 18 et 33.

44. AG 92 15 4. Fragment de base et de corps. Dim. : L. 0,050 m ; l. 0,030 m. Pâte fine, 10YR 6/4 (*light yellowish brown*), ext. 10YR 6/3 (*dark yellowish brown*). Moulée. Deux sillons sur la base.

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.



Fig. 33. — Lampe n° 42.



Fig. 34. — Lampe n° 43.

### III. 5. 3. Anses et corps

45. TS 93 42 1. Fragment d'anse et de corps. Dim. : L. 0,020 m ; l. 0,032 m. Pâte fine, 7.5YR 7/4 (*pink*), ext. 7.5YR 8/4 (*pink*). Moule en plâtre. Anse bifide (au moins dans sa partie inférieure conservée).

II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle.

46. TS 93 11 1. Petit fragment d'anse et de corps. Dim. : L. 0,026 m ; l. 0,020 m. Pâte fine, 5YR 7/4 (*pink*), ext. 7.5YR 7.5/4 (*pink*). Moulée. Anse bifide.

Pas de rainures sur la partie inférieure de l'anse, ce qui atteste, selon O. Broneer (BRONEER 1930, p. 92), une datation haute.

Début du II<sup>e</sup> siècle (?).

47. (fig. 35) AG 92 18 8. Petit fragment d'anse et de corps. Dim. : L. 0,031 m. Pâte fine, trop cuite 10YR 6/2 (*light brownish gray*). Moulée. Partie inférieure de l'anse bifide. Des hachures horizontales relient les rainures verticales.

L'anse « hachurée » est d'une remarquable originalité.

II<sup>e</sup> siècle.



Fig. 35. — Lampe n° 47 (éch. 1/1).

### III. 5. 4. Anses, bandeaux et corps

48. TS 93 118 1. Fragment d'anse, de bandeau et de corps. Dim. : L. 0,029 m ; l. 0,043 m ; lb. 0,011 m. Pâte fine, 10YR 8/3 (*very pale brown*), ext. 10YR 6/4 (*light yellowish brown*). Moulée. Anse bifide, dans sa partie supérieure seulement. Bandeau uni.

Début du II<sup>e</sup> siècle (?).

49. (fig. 36) AG 91 20 12. Petit fragment d'anse, de bandeau et de corps. Dim. : L. 0,029 m ; l. 0,037 m. Pâte fine, 7.5YR 8/6 (*reddish yellow*). Moulée. Anse avec un décor très rare dans la partie inférieure conservée : des cercles concentriques imprimés. Ces cercles se rencontrent sur un certain nombre de lampes, mais de part et d'autre de l'attache de l'anse et pas sur celle-ci. Traces d'ébauchoir.



Fig. 36. — Lampe n° 49 (éch. 1/1).

II<sup>e</sup> siècle.

À part les 49 exemplaires présentés ci-dessus, il en existe d'autres non inventoriés. Il s'agit de 16 fragments d'anses, 11 fragments de bandeaux et de médaillons, 2 fragments de becs, 3 fragments de base et 8 fragments de corps.

## CONCLUSION

C'est grâce à leur qualité d'objets portant des inscriptions et des scènes figurées ou grâce à leur bon état de conservation que certaines des lampes corinthiennes présentées plus haut ont été sauvées, la Grande Fouille étant réputée n'avoir conservé que très peu de matériel céramique. Avec l'apport de découvertes fortuites dans la nécropole, mais aussi de fouilles systématiques plus récentes, nous sommes arrivés à un nombre d'individus susceptible de former un corpus qui justifiait, je l'espère, une nouvelle étude.

Malgré l'aspect fragmentaire d'une grande partie du matériel, les tessons et les lampes présentés ci-dessus enrichissent nos connaissances sur la présence des produits corinthiens (ou plus généralement péloponnésiens du Nord) à Delphes dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Leur étude ne fait que renforcer l'impression généralement admise d'une production de bonne qualité et d'une remarquable richesse décorative.

Parmi les sujets représentés sur les médaillons conservés, aucun ne peut être mis en rapport direct avec les deux sanctuaires de Delphes, celui d'Athéna et celui d'Apollon. Le lieu de découverte de la seule lampe (17) portant l'effigie d'Athéna (une tombe de la nécropole Ouest) la prive de toute connexion avec le sanctuaire d'Athéna Pronaia.

L'attribution d'une fonction strictement cultuelle à ces lampes est à éviter. Toutes ces lampes, complètes ou fragmentaires, ont d'ailleurs été découvertes dans des contextes qui n'ont aucun rapport avec les sanctuaires proprement dits : les lampes publiées par

Perdrizet et Bruneau proviennent en grande partie des nécropoles et, en ce qui concerne les tessons que je viens d'ajouter au corpus, ils ont été mis au jour dans le magasin/atelier de l'« Agora romaine » ou dans la « Villa au Sud-Est du Péribole ». Les premiers proviennent de contextes appartenant à la phase du II<sup>e</sup> s. de l'« Agora romaine », les derniers ont été découverts soit dans des couches de surface, soit dans les rares contextes datant d'avant la fondation de cet ensemble d'habitation à la fin du IV<sup>e</sup> s.

L'arrêt des fouilles sur le site de Delphes depuis 1997 a entraîné le tarissement de la source qui nous abreuvait en matériel céramique. La reprise de recherches systématiques depuis peu, essentiellement dans l'espace urbain, nous fournira certainement de nouveaux indices sur la présence de produits corinthiens de l'époque romaine à Delphes. Ce que l'étude exhaustive du matériel de l'époque protobyzantine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) nous montre, c'est que les importations de produits corinthiens s'arrêtent à partir du III<sup>e</sup> s. Même les lampes corinthiennes du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> s., qui ont connu un succès commercial dans la région, sont totalement absentes des contextes fouillés de Delphes. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par la prédominance des céramiques nord-africaines et par l'importance qu'a prise l'imitation de lampes africaines dans l'industrie locale de Delphes, ne laissant pas de place aux produits des industries concurrentes.

